

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8823 / 101246
EP Spray System SA, 2000 Neuchâtel
assemblage EP Spray, injection plastique et contrôle
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H, 18 F
20.08.2006–19.08.2009 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8830 / 101923
Tornos SA, 2740 Moutier
usage: 12 centres d'usinage CNC et leur alimentation automatique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
27.02.2006–26.02.2008 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8919 / 100878
Centre d'Impression des Ronquoz C.I.R. SA, 1950 Sion
plaques, rotative, expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
11 H, 5 F
03.09.2006–02.09.2009 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8806 / 110585
Jacques Allemann SA, 2555 Brugg BE
laminage et tréfilage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.10.2006–30.09.2009 (Nouveau permis)
- 06-8824 / 101017
Oerlikon Batteries Stationnaires SA Aesch BL, 2017 Boudry
ensemble des ateliers de production (sauf secteur formation des plaques,
voir PT 06-8631)
besoin urgent
36 H
21.08.2006–31.08.2007 (Nouveau permis)
- 06-8828 / 100459
Infré SA, 1800 Vevey
ligne de fabrication de thé sans caféine
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
12 H
01.09.2006–30.09.2007 (Nouveau permis)
- 06-8833 / 100103
Cafag SA, 1700 Fribourg
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
16 H, 9 F
07.11.2004–06.11.2007 (Modification)
- 06-8834 / 110767
Consortium LEDI-Lot Médian, 1950 Sion
Réhabilitation du puits blindé de Cleuson-Dixence
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H
01.09.2006–31.05.2009 (Nouveau permis)
- 06-8838 / 100570
Eternit (Suisse) SA, 1530 Payerne
fabrication de plaques d'éternit: secteurs PM12 et BADS
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
06.06.2004–06.06.2007 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-8820 / 110755
Technicair SARL, 1227 Carouge GE
nettoyage, dégraissage de système de ventilation et climatisation (industrie et restauration)
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.09.2006–31.08.2009 (Nouveau permis)
- 06-8832 / 102027
Galexis AG, 1024 Ecublens VD
lignes des commandes, service des transports (livraisons)
besoins spéciaux de consommation
27 H, 1 F
22.10.2006–21.10.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 05-7247 / 101456
ROLEX SA, 1225 Chêne-Bourg
ateliers: assemblage boîte, usinage cadran, usinage «groupe Cellini»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
60 H, 16 F
29.08.2004–28.08.2007 (Modification)
- 05-7248 / 101489
ROLEX SA, 1228 Plan-les-Ouates
ateliers: usinage, terminaison
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
300 H, 60 F
29.08.2004–28.08.2007 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8817 / 109255
Richemont International SA, 1752 Villars-sur-Glâne
service de sécurité *)
besoins spéciaux de consommation
14 H
01.08.2006–31.07.2009 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-8835 / 110740
Direct Ferries (Suisse) SARL, 1227 Carouge GE
assurance annulation (service clientèle)
besoins spéciaux de consommation
1 H, 1 F
01.09.2006–31.08.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 06-8839 / 108532
Sogeti Suisse, 1204 Genève
centralisation des services informatiques chez Givaudan
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H
17.09.2006–16.09.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

- 06-8841 / 100046
DuPont Polymer Powders Switzerland Sàrl, 1630 Bulle
Usine 1 et 2
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
40 H
02.05.2004–01.05.2007 (Modification)
- 06-8847 / 108476
WECKERLE COSMETICS S.A., 2400 Le Locle
injection plastique et remplissage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H, 17 F
03.09.2006–02.09.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-8849 / 101594
Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez
usinage: fabrication des «pompes à vide»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
01.09.2006–31.12.2006 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

10 octobre 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	40
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.10.2006
Date	
Data	
Seite	7787-7790
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 976

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.